

LYCEE ALPHONSE DAUDET (ancien Collège de garçons)



ARCHITECTES

Gaston Castel
Henri Lyon

COMMANDITAIRE

Ville de Tarascon

DATE

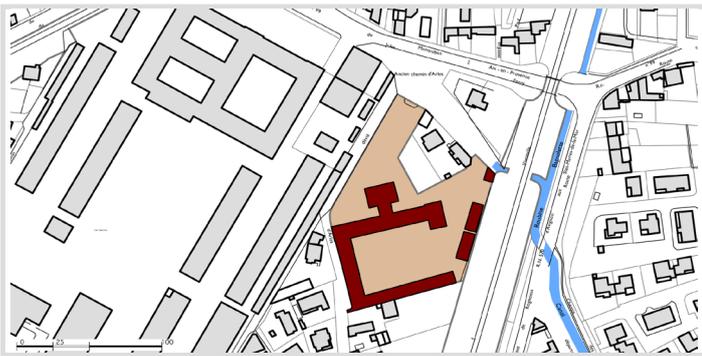
1935-1936

1

LYCÉE RÉGIONAL ALPHONSE DAUDET
(ancien Collège municipal)

Tarascon

Quartier des Casernes



Plan de localisation (FB, document source : matrice cadastrale 2008, service des Impôts)



Vue générale (cl. EMJ, 2008)

LOCALISATION

Adresse	Référence cadastrale (matrice cadastrale 2008, service des Impôts)	Coordonnées géographiques	
boulevard Jules Ferry	K 1632	Latitude	N 43°48'04
13150 Tarascon		Longitude	E 4°39'48

DATATION

ANALYSE TYPOLOGIQUE

Date de construction 1935 - 1936	N° PC Non concerné	Typologie Etablissement scolaire
Datation détaillée 1930 : effondrement de l'ancien collège ; 1932 : acquisition de terrains dans le quartier des Casernes ; 1932-1933 : élaboration du projet par Gaston Castel et Henri Lyon ; 1934 : projet approuvé par le préfet des Bouches-du-Rhône ; 1935-1936 : construction ; 1946 : transformation des chaudières et construction d'un vestiaire ; 1947-1948 : aménagement d'une salle d'éducation physique ; 1950-1952 : réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses ; 1953 : réparation du bitume de la cour du collège ; 1957 : réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses ; travaux de peinture ; 1961 : le collège municipal devient le lycée Alphonse Daudet ; 1964 : création d'une salle de travaux pratiques ; 1965 : nationalisation du lycée municipal ; années 1980 : aménagement par Elio et Yves Castel ;		Programme Architecture publique
		Intervention Construction

ACTEURS

Architecte(s) CASTEL Gaston <i>Architecte (édifice origine)</i> LYON Henri <i>Architecte (édifice origine)</i> CASTEL Elio <i>Architecte (aménagement)</i> CASTEL Yves <i>Architecte (aménagement)</i>	Autre(s) acteur(s) Région PACA <i>Propriétaire actuel</i> CAUVET R. <i>Artiste-peintre</i> RAYBAUD Henri <i>Sculpteur</i> Entreprise Michel et Jauffret <i>Entrepreneur</i> Entreprise Ferrere François <i>Menuiserie</i> Entreprise Carrera Henri <i>Serrurerie</i> Entreprise Martin <i>Plomberie</i> Entreprise Chanel <i>Chauffage central</i> Entreprise Mongin <i>Electricité</i> Entreprise Castagné <i>Mobilier scolaire</i>
Commanditaire(s) VILLE DE TARASCON	

ANALYSE URBAINE

PROGRAMME ARCHITECTURAL

Paysage d'origine Infrastructures (ferroviaire, voie rapide, échangeur)	Suite à l'effondrement des anciens bâtiments du collège de Tarascon en janvier 1930, un nouvel établissement est construit entre 1935 et 1936 dans le quartier des Casernes, sur des terrains spécialement acquis par la municipalité en 1932, selon les plans de l'architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, Gaston Castel (1886-1971), et son adjoint Henri Lyon. Financé par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la municipalité, le nouveau collège se compose d'un grand bâtiment (R+2) doté d'un avant-corps (R+1) ainsi que d'une aile en retour (R+1). L'établissement est conçu pour accueillir 312 élèves (3 classes d'enseignement primaire et 8 d'enseignement secondaire), dont une soixantaine d'internes. Il est en outre doté de services administratifs, d'une classe de dessin, d'une salle de physique, d'un réfectoire et de ses annexes, d'une infirmerie, de deux bibliothèques et de deux appartements de fonction.
Accessibilité Unique	
Caractéristiques fonctionnelles Voirie primaire	
Caractéristiques formelles Boulevard planté (en retrait)	
Découpage foncier Non	
Particularité Forme irrégulière	
Morphologie urbaine Façade en retrait	
Espace non bâti Aire de stationnement et cour de récréation	
Composition urbaine Implantation par rapport à la morphologie du	

LYCEE DAUDET (ancien Collège de garçons)



Vues actuelles du Lycée Daudet (cl. EMJ, 2009).

CONTEXTE

Le Collège municipal de garçons de Tarascon (actuel lycée Alphonse Daudet) a été construit à proximité de la caserne Kilmaine, entre 1935 et 1936, selon les plans dressés par Gaston Castel (1886-1971), architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, et son adjoint, Henri Lyon (1885-?), architecte principal du département des Bouches-du-Rhône.



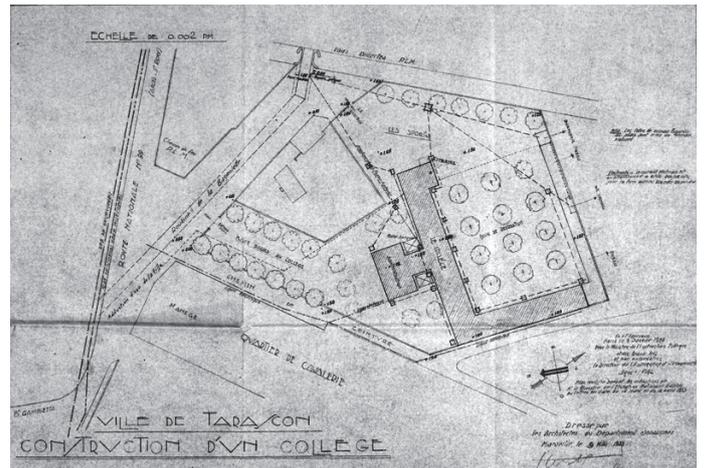
Le portail d'entrée de l'ancien collège (tiré de RENARD Louis, Tarascon. *Le temps retrouvé*, Barbentane, Equinoxe, 2002, p.88).

Depuis 1644, la ville de Tarascon possédait un établissement d'enseignement secondaire : le collège des Doctrinaires. Ce dernier occupait l'ancienne « Osta del Commun » puisqu'il avait investi, en 1653, les locaux laissés vacants depuis qu'un nouvel hôtel de ville avait été construit sur la place du marché. Le collège des Doctrinaires était situé derrière l'église Sainte-Marthe. Le 26 janvier 1930, un mouvement se produit dans les bâtiments. Le maire, Georges Laffont, contacte le service architecture du département des Bouches-du-Rhône afin de procéder à un examen attentif de l'édifice. Le verdict est sans appel : il faut étayer d'urgence, démolir immédiatement la partie qui menace ruine et, à terme, l'ensemble des bâtiments. L'entrepreneur beaucairois Charles Vidal est chargé des travaux de sécurisation.

Concomitamment, et comme il était d'usage de le faire pour les projets d'une telle envergure destinés à être cofinancés par la ville, le département et l'Etat, Georges Laffont confie au service architecture du département des Bouches-du-Rhône le soin de dresser les plans et les devis nécessaires à la reconstruction du collège. Gaston Castel et Henri Lyon prennent en charge le dossier. Dans un premier temps, il est question de conserver l'établissement à son emplacement initial. Un projet est établi dans ce sens le 4 avril 1930. Il prévoit une dépense de 1 700 000 francs (valeur 1930). Approuvé successivement

par le Conseil municipal le 6 avril 1930 puis par l'assemblée départementale, il est pourtant rejeté par le Ministère de l'Instruction publique, ce dernier ne subventionnant que la construction d'établissements neufs conformes aux prescriptions réglementaires. Aussi, en novembre 1930, le Conseil municipal de Tarascon abandonne l'idée de reconstruire sur site et se met en quête d'un terrain afin d'y édifier un nouveau collège.

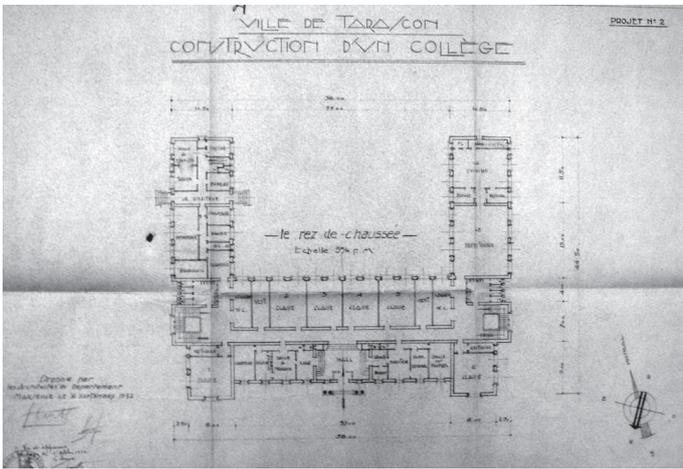
La genèse du projet



Plan d'ensemble (9 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

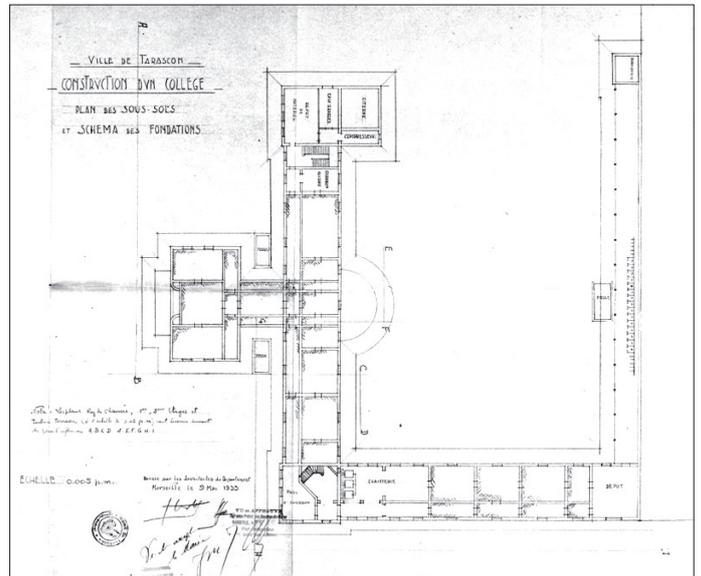
En 1932, la municipalité acquiert quatre parcelles dans le quartier des Casernes, pour un montant de 330 000 francs (valeur 1932). Le terrain obtenu est long et étroit, niché entre la Caserne Kilmaine et la voie de chemin de fer, en retrait par rapport au boulevard. Les architectes doivent donc composer avec un site a priori peu adapté à recevoir un établissement public de toute première importance.

Gaston Castel et Henri Lyon travaillent au projet en 1932 et 1933. Ils établissent un programme des besoins pédagogiques en s'appuyant sur les données transmises en juin 1932 par le Principal du collège de Tarascon. L'établissement pourra accueillir 312 élèves répartis dans des classes d'enseignement secondaire (six classes de 32 élèves ; deux classes de 15 élèves spécialisées l'une en philosophie, l'autre en mathématiques ; des classes d'enseignement primaire (trois classes de 30 élèves). Il sera en outre doté de structures d'enseignement communes aux élèves de primaire et de secondaire (classe de dessin, amphithéâtre de physique, bibliothèques) et pourvu d'un dortoir capable d'accueillir une soixantaine d'internes.



Projet de septembre 1932 : Plan du rez-de-chaussée (16 septembre 1932, AD 13 3 O 110/10.1).

Gaston Castel et Henri Lyon présentent un premier projet en septembre 1932 dont le coût initial, 4 725 000 de francs (valeur 1932), est ramené à 4 247 007,45 francs (valeur 1932) par des modifications mineures. Dans ce projet initial, le collège était composé d'un grand bâtiment doté de deux ailes perpendiculaires en retour. Il était élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, sauf au niveau du bâtiment central qui ne comportait qu'un rez-de-chaussée et au niveau des extrémités des ailes en retour qui n'avaient qu'un étage. L'ensemble était couvert en toiture-terrasse. Le ministre de l'Education nationale, par des dépêches en date du 15 mars et du 12 avril 1933, demande certaines modifications, tant au niveau des plans que des aménagements intérieurs.

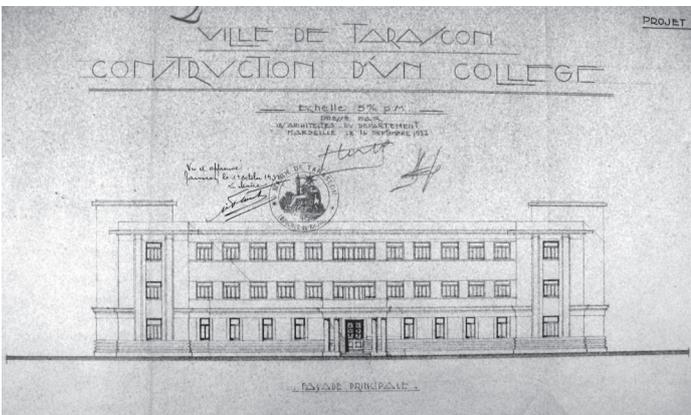


Plan du sous-sol (9 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

La construction du collège est financée conjointement par l'État (financement à hauteur de 40% soit 1 313 298 francs), par le Conseil général des Bouches-du-Rhône (à hauteur de 680 000 francs) et par la municipalité qui emprunte sa participation à la construction (soit 1 309 948 francs).

En février 1935, l'adjudication des travaux du collège a lieu en Préfecture.

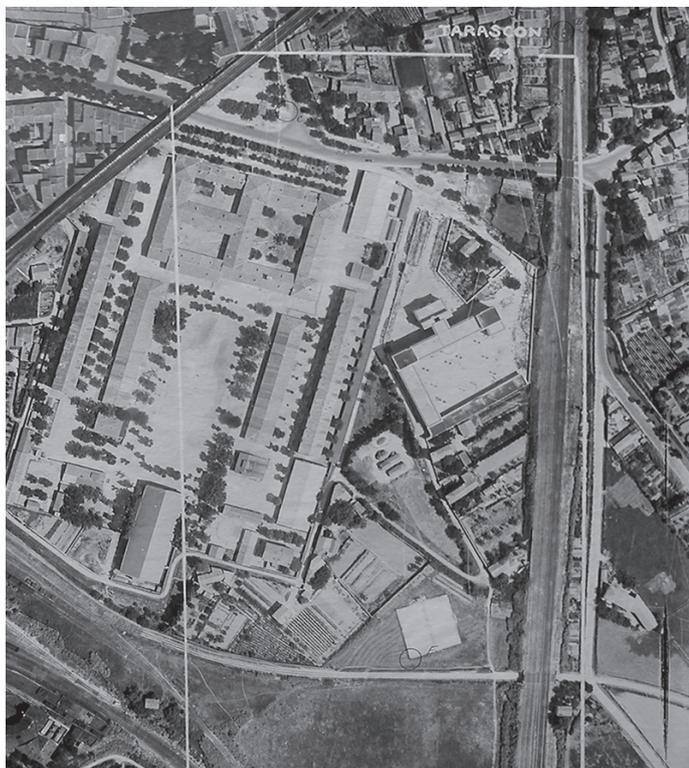
Si l'entrepreneur François Michel, de Miramas, est déclaré adjudicataire des travaux de maçonnerie, force est de constater que ce sont majoritairement des entreprises marseillaises, habituées à travailler avec les architectes du département, qui remportent les marchés : François Ferrere (menuiserie), Henri Carrera (serrurerie), Martin (plomberie), Mongin (électricité), Pierre Perisse (horlogerie). Quant aux lots peinture et chauffage central, ils sont respectivement attribués à la maison Mercier (Issy-les-Moulineaux) et à l'entreprise Chanel (Alès). Seuls deux artisans tarasconnais prendront part à la construction du collège : Castagné fournira le mobilier scolaire ; Eugène Audet élèvera, après la construction de l'établissement, le monument funéraire aux anciens élèves.



Projet de septembre 1932 : Façade principale (16 septembre 1932, AD 13 3 O 110/10).

Gaston Castel et Henri Lyon reprennent leurs études. Le projet définitif est arrêté le 9 mai 1933. Ce projet, dont le coût est estimé à 3 303 246 francs (valeur 1933), reçoit successivement l'approbation du ministre de l'Instruction Publique le 9 janvier 1934, du préfet des Bouches-du-Rhône le 25 juillet 1934 et du Conseil municipal de Tarascon le 29 décembre 1935. Le collège se compose désormais d'un grand bâtiment, d'un petit avant-corps placé en avant et au centre de celui-ci, ainsi que d'une aile en retour sur rue. Le collège est élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, sauf en ce qui concerne l'aile en retour et le petit avant-corps devant le bâtiment central qui, eux, ne comportent qu'un étage sur rez-de-chaussée. L'ensemble reste couvert en toiture-terrasse.

Peu de temps après l'adjudication des travaux, le chantier commence. En juin 1935, le sous-sol est terminé. Préalablement à la construction du plancher du rez-de-chaussée, on met en place les deux réservoirs à mazout dont les dimensions (3,50 mètres de long sur 1,25 mètres de diamètre) empêchent toute installation ultérieure. Quelques travaux mineurs, non prévus dans le projet initial, sont exécutés : agrandissement du préau, construction d'un vestiaire pour filles. En juillet 1936, la construction est terminée. Il ne reste qu'à effectuer les branchements d'eau et d'électricité, à installer le mobilier scolaire et le matériel scientifique et à mettre en marche l'horlogerie. Tout est prêt pour que le collège accueille les premiers élèves à la rentrée d'octobre 1936.



Détail d'une vue aérienne de Tarascon en 1938 (service de l'Urbanisme de Tarascon).



Ecole pour l'enseignement des métiers appropriés aux industries agricoles (actual lycée Pasquet, Arles, 1927-1928, arch. : Gaston Castel et Jean Rasonglès), Vue actuelle (cl. EMJ, 2009).

En 1932, quand Gaston Castel et Henri Lyon commencent à travailler au projet du collège de garçons de Tarascon, les architectes du département ont déjà édifié l'Ecole des métiers Louis Pasquet (Arles, arch. : Gaston Castel et Jean Rasonglès, 1927-1929) et procèdent à la construction du collège de jeunes filles Louis Ampère qui sera achevé en 1934 (Arles, arch. : Gaston Castel et Henri Lyon, 1932-1934).

La réception définitive des travaux du collège a lieu le 27 septembre 1937 en présence du maire (Numa Corbessas), d'adjoints (messieurs Favier et Coste) et de conseillers municipaux membres de la commission des Travaux publics (messieurs Colombani, Favier, Durand). La visite complète du collège se fait sous la direction de Gaston Castel et Henri Lyon, auteurs du projet. Y assistent également le Principal du collège (monsieur Giovachini) représentant l'Inspecteur d'académie ainsi que tous les entrepreneurs ayant participé à la construction. La délibération municipale du 2 octobre 1937, qui rend compte de cette visite, évoque « *la parfaite exécution des travaux et du matériel fourni* » et seulement « *quelques réserves concernant le chauffage central* ».

Ces trois établissements figurent donc parmi les premières réalisations majeures de Gaston Castel en matière d'architecture scolaire et, à ce titre, revêtent une importance toute particulière.



Collège de jeunes filles (actual collège Ampère, Arles, 1932-1933, arch. : Gaston Castel et Henri Lyon).

Une œuvre emblématique

La construction du collège de Tarascon, outre l'importance qu'elle peut avoir au niveau de la commune, est emblématique de l'émergence d'une nouvelle architecture scolaire pendant l'Entre-deux-guerres. Perceptible au niveau national au travers des réalisations d'architectes tels que Jean et Edouard Niermans (respectivement 1897-1989 et 1904-1984) ou André Lurçat (1894-1970), ce renouvellement s'opère également dans les Bouches-du-Rhône. Amenés à édifier ou transformer de nombreux établissements, les architectes rattachés au service d'architecture du département participent à ce mouvement.

Ces établissements sont représentatifs d'une volonté de modernisation des infrastructures scolaires et des différentes stratégies mises en œuvre pour y arriver.

Notons que l'architecte du département réalisera également pendant les années trente plusieurs groupes scolaires dédiés à l'enseignement primaire (groupe scolaire Paul Doumer, La Fare les Oliviers, 1930-1934 ; groupe scolaire de Saint-Martin-de-Crau, 1930-1938 ; école de filles de Berre, 1931-1932 ; école Dézarnaud, Berre, 1933-1937 ; groupe scolaire Jean Jaurès, Peynier, 1936-1938 ; école de garçons de Port-de-Bouc, 1937-1943) et, dans un registre un peu différent, la cité universitaire Benjamin Abram (Aix-en-Provence, arch. : Gaston Castel, 1931-1935).

Au sein de ce corpus, le collège de garçons de Tarascon est particulièrement représentatif de la démarche de l'architecte.



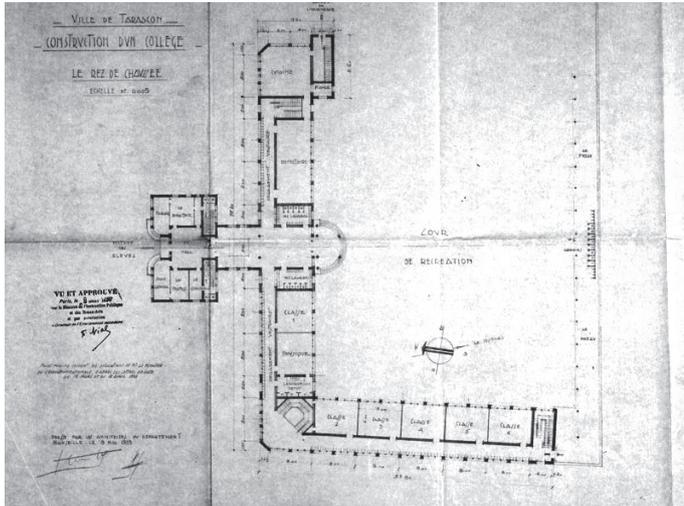
Vues générales et détails (cl. EMJ, 2009).

DESCRIPTION

Une architecture fonctionnelle

-Un programme ambitieux

Le collège se compose de douze classes d'enseignement, de deux salles d'étude, d'une classe de dessin avec dépôt de modèles, d'un amphithéâtre de physique avec un laboratoire, de deux bibliothèques (une classique, une générale), d'une cuisine avec annexes et réfectoire pour une soixantaine d'élèves, de deux dortoirs de 30 élèves chacun avec sanitaires, d'infirmeries (dont une pour les isolés), de chambres pour le personnel, de deux appartements de fonction, destinés respectivement au directeur et au concierge, ainsi que de divers locaux techniques (salle des bagages, dépôt de chaussures, etc.) et administratifs (bureaux, salle de professeurs, conciergerie, etc.).



Plan du rez-de-chaussée (8 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

-Un plan modulaire

Le plan régulier en U, proposé initialement par Gaston Castel et Henri Lyon, laisse finalement place à une configuration en L, moins courante et moins équilibrée, dictée par les caractéristiques du site (orientation, mistral, proximité de la voie ferrée et des casernes, etc.). Les architectes masquent cette asymétrie du plan derrière une façade principale parfaitement régulière, ne laissant rien paraître de l'inégal développement de l'édifice dans la profondeur de la parcelle.

L'organisation générale du bâtiment témoigne du pragmatisme de Gaston Castel et d'Henri Lyon. Les architectes dissocient les locaux dévolus à l'administration (avant-corps de 20 mètres de large et 12 de profondeur) et ceux



Carte postale ancienne : vue aérienne (s.d. circa 1960, CIM, Macon, collection personnelle).

dévolus aux élèves (aile principale et aile en retour). Pour élaborer le plan de l'aile principale et de celle en retour, Gaston Castel et Henri Lyon utilisent un module de 8 mètres par 8 mètres, correspondant aux dimensions d'une salle de classe. Les espaces techniques (sanitaires, escaliers, annexes des salles de classe) occupent un demi module (4 mètres par 8 mètres). S'y ajoutent des espaces de circulation (1,60 mètres de large). Au final, l'aile principale mesure 75,20 mètres de long sur 10 mètres de large (13,80 mètres à son extrémité orientale) ; l'aile en retour 55,80 mètres de long sur 10 mètres de large.

-Un espace fonctionnel

Gaston Castel et Henri Lyon sont extrêmement attentifs à l'aménagement des espaces techniques (réservoirs à mazout et chaudière au sous-sol) et des espaces d'agrément (place d'accès au collège depuis la route nationale, cour de récréation à l'arrière, terrains de sport à l'est de l'édifice) ainsi qu'à la circulation au sein de l'établissement.



Avant-corps précédant l'aile principale et constituant l'accès principal (cl. EMJ, 2009).

Ce dernier est doté de deux accès : l'accès principal, emprunté par les élèves, les professeurs et le personnel administratif, se trouve au centre de l'avant-corps. Ce dernier est doté de deux accès : l'accès principal, emprunté par les élèves, les professeurs et le personnel administratif, se trouve au centre de l'avant-corps qui précède l'aile principale ; une entrée secondaire, placée à l'extrémité orientale de l'aile principale, permet de rejoindre directement l'infirmerie (premier étage), l'infirmerie des isolés (deuxième étage), le dépôt des bagages et les chambres des surveillants (troisième étage).

Une distribution spatiale rationnelle



Hall d'entrée décoré des toiles de R. Cauvet datant de 1938 et représentant Le Château du roi René et L'Abbaye de Montmajour (cl. EMJ, 2009).



Couloir de l'établissement (cl. EMJ, 2009).

Au sein de l'établissement, la circulation se fait au moyen de couloirs qui se caractérisent par des proportions généreuses (1,60 mètres de large) et un vitrage continu. La circulation verticale, se fait au moyen de cinq escaliers (six si l'on compte celui des infirmeries). Au niveau de l'avant-corps, deux escaliers privatifs desservent respectivement l'appartement du directeur et celui du concierge. Le collège à proprement parler est, pour sa part, doté de trois escaliers : un escalier d'honneur (escalier droit à trois volées surmonté d'un plafond en béton translucide et équipé de garde-corps Art déco) est placé à l'intersection des deux ailes ; deux escaliers secondaires (droits à deux volées) sont placés à leurs extrémités.

-Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée de l'avant-corps s'ouvre sur le hall d'entrée donnant accès aux espaces administratifs (parloir et bureau du directeur à gauche ; bureau du surveillant général, salle des professeurs et loge du concierge à droite) et à un vaste espace d'honneur que les architectes baptisent « galerie ». La transition entre le hall d'entrée et la galerie se fait par un passage légèrement plus étroit qui met en valeur chacun des deux espaces. Sur les murs latéraux sont aujourd'hui placées deux toiles marouflées peintes par R. Cauvet en 1938. Elles représentent deux monuments locaux : *Le Château du roi René* et *L'Abbaye de Montmajour*.



La Galerie, grande salle hypostyle (cl. EMJ, 2009).

Escalier d'honneur (cl. EMJ, 2009).



Escalier secondaire (cl. EMJ, 2009).

La galerie est un lieu de rassemblement et d'apparat ; elle est aussi le passage obligé pour accéder aux différents espaces intérieurs ainsi qu'à la cour. Gaston Castel et Henri Lyon lui donnent la forme d'une grande salle hypostyle, divisée en douze travées par quatre colonnes. L'espace central, plus large et plus profond que les travées latérales, conserve aujourd'hui encore son aspect majestueux, notamment grâce à la statue placée en son milieu. Il s'agit d'une *Allégorie de la République* (bonnet phrygien) tenant une *Victoire ailée* dans sa main droite et des branches de laurier (symboles du succès) dans sa main gauche. Cette statue symbolise l'idéal de la méritocratie républicaine, dont la réussite passe par l'école. Le style néo-grec de cette sculpture ainsi qu'une certaine parenté avec la *Thétis* de l'annexe du Palais de justice de Marseille (arch. : Gaston Castel, 1929-1933) laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une œuvre d'Henri Raybaud, sculpteur que Gaston Castel a déjà associé à plusieurs de ses réalisations.

Outre cette œuvre sculptée, la galerie bénéficie d'une décoration soignée : moulurations en ciment des piliers et des pilastres, dallage en mosaïque de marbre, plinthes en marbre. Elle possède des plafonds à caissons opaques ou en béton translucide, ce qui fait que, déjà abondamment éclairée par les portes à larges tambours de l'avant-corps et de la cour, elle est baignée de lumière naturelle.



Allégorie de la République symbolisant l'idéal de la méritocratie républicaine (sculpteur : Henri Raybaud ?, cl. EMJ., 2009).

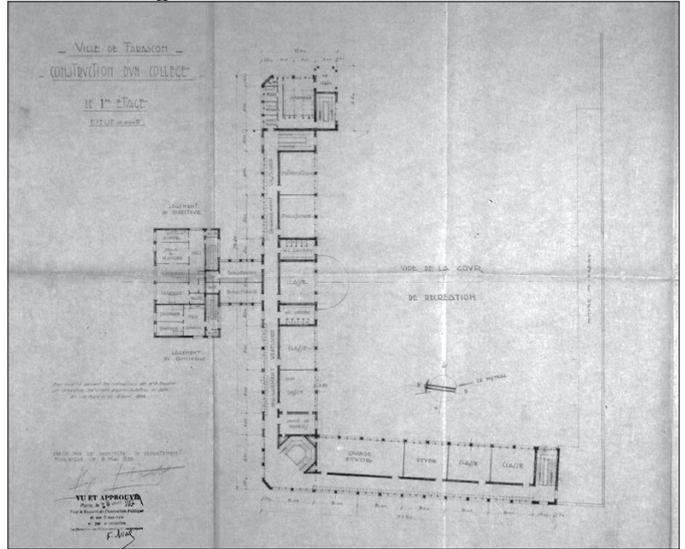
A gauche de la galerie, dans la partie orientale de l'aile principale, Gaston Castel et Henri Lyon placent la cuisine, le réfectoire et un bloc sanitaire. De l'autre côté, dans la partie occidentale de l'aile principale et dans l'aile en retour, ils installent un bloc sanitaire, six salles de classes, l'amphithéâtre de physique et le laboratoire attenant. L'amphithéâtre est équipé de gradins en bois du nord montés sur une charpente en sapin. Il est muni de chaises spéciales, avec dossier et appui.



Cour de récréation (cl. EMJ., 2009).

Une vaste cour de récréation se déploie à l'arrière du bâtiment. Close sur trois côtés (aile principale au nord, aile en retour à l'ouest, préau au sud), elle est abritée du mistral. A l'est, dans l'espace résiduel situé entre la cour de récréation et la voie ferrée, sont aménagés des terrains de sport.

-Premier étage

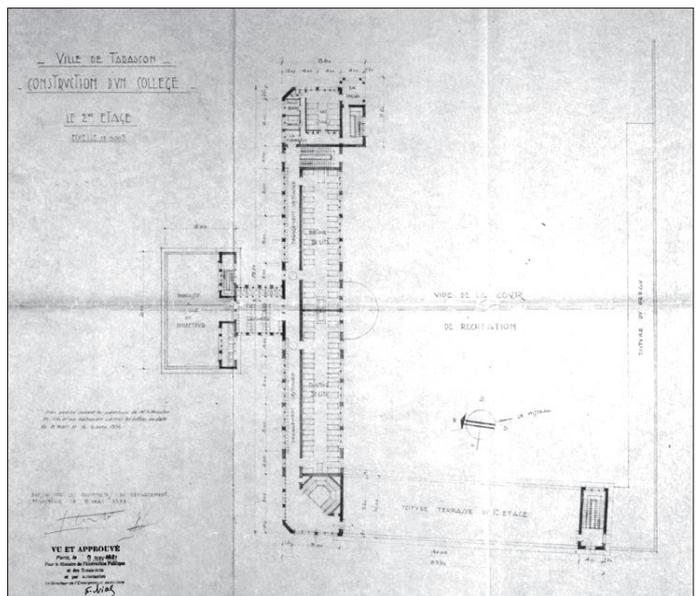


Plan du premier étage (8 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

Les appartements du directeur et du concierge occupent le premier étage de l'avant-corps. Ils sont de tailles différentes. Celui du concierge, orienté à l'ouest, dispose d'une pièce commune, de deux chambres et de sanitaires. Celui du directeur se compose de deux chambres, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'un hall d'entrée, d'une salle de bains et de sanitaires. Le directeur a également la jouissance exclusive de la toiture-terrasse.

Au premier étage de l'aile principale et de l'aile en retour, Gaston Castel et Henri Lyon aménagent six salles de classes, une salle de dessin avec dépôt de modèle, une grande et une petite salle d'étude, deux blocs sanitaires. Ils logent deux bibliothèques dans l'espace résiduel compris entre l'avant-corps et l'aile principale et rejettent l'infirmerie à l'extrémité orientale de cette dernière, au-dessus de la cuisine.

-Deuxième étage

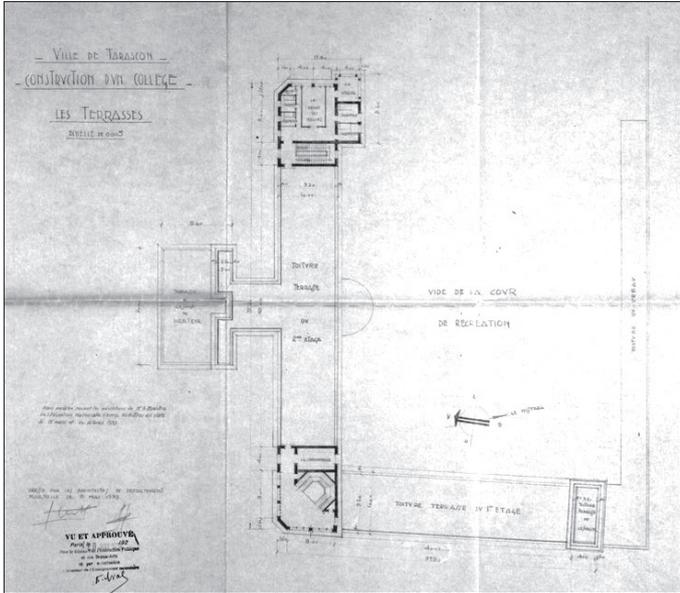


Plan du deuxième étage (8 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

Seule l'aile principale est dotée d'un deuxième étage. Il est occupé par deux dortoirs (vingt-six et trente-et-un lits), de lavabos et d'une seconde infirmerie réservée aux malades devant rester isolés.

-Toiture-terrasse

Au niveau de la toiture-terrasse, aux extrémités de l'aile principale, sont édifiés deux édicules : l'édicule oriental abrite la salle de dépôt des bagages des internes et quatre chambres de surveillants ; celui situé à l'ouest, au niveau de l'escalier d'honneur, une cordonnerie.



Plan des terrasses (8 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

présent mais qui reste ancrée dans le territoire et dans les traditions vernaculaires.

-Quête de monumentalité

En dehors de toute considération esthétique, Gaston Castel et Henri Lyon cherchent à affirmer la dimension publique du collège de Tarascon. A défaut de disposer d'un emplacement digne d'un tel équipement, ils travaillent à la mise en scène de l'édifice.



Portail et jardin architecturé (cl. EMJ, 2009).

Une architecture nuancée



Détails des façades (cl. EMJ, 2009).

Ainsi, depuis le boulevard, ils ménagent un accès au moyen un petit jardin architecturé : clôture et portail en ferronnerie Art déco ; trottoirs en béton de ciment le long des bâtiments ; allée plantée (aujourd'hui de buis savamment taillés ; le devis initial prévoyait des « arbres et arbustes d'essences diverses »). Ce dispositif permet aux architectes de dégager une perspective sur la façade principale qui, étroitesse de la parcelle oblige, est implantée en oblique par rapport à l'axe du boulevard. En projetant un tel aménagement paysager, Gaston Castel et Henri Lyon prolongent la démarche de certains architectes proches des Avant-gardes du tournant du XXe siècle qui, à l'image de Josef Hoffman ou de Robert Mallet-Stevens, utilisent une nature domestiquée dont les lignes géométriques répondent à celles de leur architecture. La comparaison s'arrête là car le collège de Tarascon adopte une esthétique néo-provençale très éloignée de la radicalité qui caractérise Hoffman ou Mallet-Stevens.

-Langage régionaliste

Du point de vue formel, le collège de Tarascon relève d'un courant majeur de la production architecturale de l'entre-deux-guerres : le régionalisme. Cela n'a rien d'étonnant car, comme la majorité des architectes actifs pendant la première moitié du XXe siècle, Gaston Castel fait preuve d'un certain éclectisme dans sa démarche créatrice, se référant aussi bien à l'esthétique Beaux-arts dont il a été nourri pendant ses études, qu'aux styles régionaux, qu'à la vogue Art déco ou encore à l'esthétique plus radicale prônée par les architectes du Mouvement moderne. Gaston Castel s'est déjà illustré dans le registre régionaliste.

Au collège de Tarascon, les éléments typologiques de l'architecture provençale (tuiles rondes, génoises, claustras en tuiles rondes, fronton chantourné, colonnes renflées, etc.) sont réinterprétés à la lumière d'un langage plus contemporain, exempt de références historiques. Il en résulte une architecture mesurée, une architecture à la fois monumentale et anecdotique, une architecture du

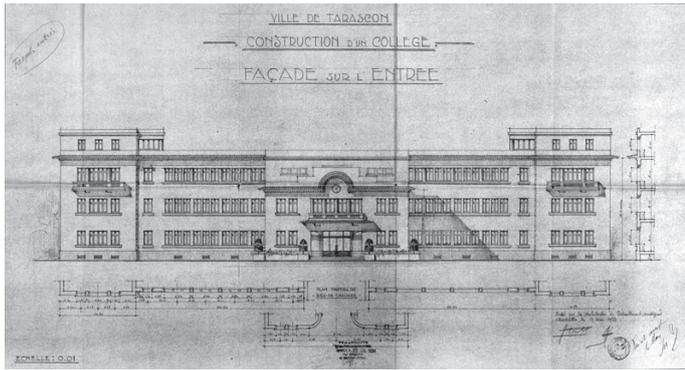


Carte postale ancienne : perspective sur l'entrée du collège (s.d. circa 1950, Favex-Gardioli/Ajax, Tarascon, collection personnelle).

Dans leur quête de monumentalité, Gaston Castel et Henri Lyon prévoient également que l'accès à l'établissement se fasse au moyen de quelques marches : cette invitation à « s'élever », que l'on retrouve dans la plupart des architec-

tures publiques, permet aux architectes de souligner le caractère officiel du bâtiment.

-Leçon de composition



Élévation de la façade principale (9 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

La façade principale du collège de Tarascon est particulièrement soignée. Il s'agit d'une composition, généreuse dans ses proportions, et savamment ordonnancée. Symétrique et régulière, elle s'articule autour de l'avant-corps central qui marque l'accès à l'établissement. L'entrée se compose d'une large porte vitrée, encadrée par deux piliers en quart de cylindre. Deux lampes – consoles en fer forgée et manchons en verre – sont disposées de part et d'autre. Leur aspect aérien contraste avec la massivité de la marquise en béton qui protège le perron et fait usage de balcon pour les appartements de fonction situés au premier étage. La tranche de la marquise est animée par des tuiles rondes, simulacre des génoises provençales dont la vocation originelle était d'éviter le ruissellement des eaux de pluie sur les façades.

Le jeu de références devient plus subtil au niveau du fronton chantourné qui coiffe la façade de l'avant-corps. Dessinant un demi-cercle parfait au-dessus de l'entrée, ce fronton est orné d'une corniche saillante et d'une frise décorative en ciment, éléments de modénature que l'on retrouve à l'échelle du bâtiment, au sommet de la façade. Cette frise évoque, par une série de petits arcs en creux, la génoise traditionnelle.

Le centre du fronton est orné par une grande horloge intégrée à la façade, moyen pour les architectes de rappeler aux élèves et aux professeurs la vertu de la ponctualité dans un tel établissement. Cette horloge est maçonnée : le cadran est délimité par de simples demi-sphères saillantes disposées en cercle et indiquant les heures ; deux aiguilles métalliques le parcourent.

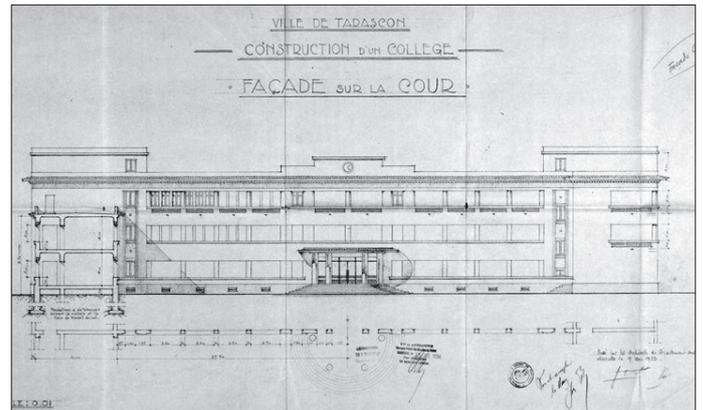


Détails de la façade principale (cl. EMJ, 2009).

Cette horloge s'inspire du modèle conçu par Frantz Jourdain à la villa Noailles (arch. : Robert Mallet Stevens, Hyères, 1924-1933), modèle qui connaîtra un grand succès et qui deviendra, à lui seul, un archétype de la modernité pendant les années 1930.

De part et d'autre de l'avant-corps central, le bâtiment principal se déploie selon une organisation tripartite traditionnelle : soubassement formé par un sous-sol semi-enterré ; niveaux courants, à savoir le rez-de-chaussée et les deux étages, se caractérisant par des bandeaux de vitrage continus ; couronnement constitué par les garde-corps maçonnés des toitures-terrasses et par les édicules latéraux. A son sommet, la façade est animée au moyen d'une frise décorative et d'une corniche saillante en ciment qui se prolonge de manière continue tout autour du bâtiment.

La façade est enduite en « ciment Portland méridional » puis badigeonnée de deux couches de couleur : teinte soutenue (aujourd'hui ocre-orangé) pour l'élévation des murs ; blanc pour les jambages des fenêtres. Le ciment reste brut (donc gris) au niveau du soubassement (enduit brettelé), des garde-corps des balcons ainsi que de la frise décorative et de la marquise.

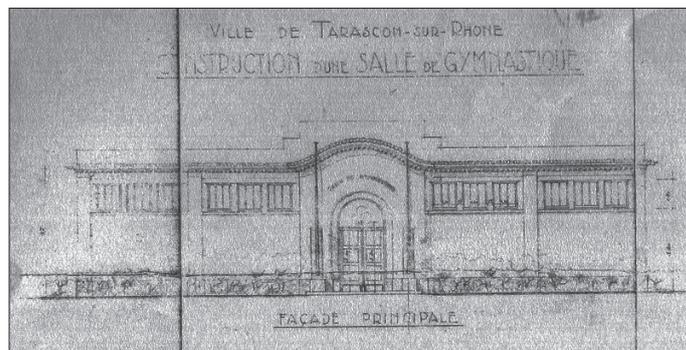


Élévation de la façade sur cour (9 mai 1933, AD 13 3 O 110/11).

Les façades sur cour, sur lesquelles donnent les classes, se signalent par de larges baies rectangulaires (3,50 mètres de longueur totale) qui garantissent aux élèves un éclairage naturel abondant. Les baies sont tripartites, rythmées par de minces jambages en briques creuses enduites de ciment (largeur : 0,22 ou 0,33 mètres). Des piédroits plus larges (0,50 mètres), en briques pleines cette fois, séparent les baies les unes des autres. Les salles de classe présentent un vitrage avec croisées en quatre parties et impostes ouvrantes façon guillotine. Cela permet de les distinguer des autres pièces (logement, bureau du directeur, du surveillant général, salle des professeurs, etc.) dont les vitrages ne présentent que deux vantaux.

La façade sur cour de l'aile principale exprime son articulation tripartite (aile orientale, « galerie », aile occidentale). En son centre, l'accès à la « galerie » est marqué par un perron semi-circulaire auquel, depuis la cour, on accède par quelques marches. Ce perron est protégé par une marquise demi-circulaire soutenue par quatre colonnes. Cette marquise rappelle celle de l'entrée principale car, maçonnée, sa tranche est animée par une rangée de tuiles rondes.

Elle est en outre ornée, sur sa face interne, par trois motifs en losange en pavés de verre circulaires. L'ensemble est coiffé par un pignon carré orné d'une horloge semblable à celle de l'avant-corps. La façade de l'aile secondaire présente pour sa part, à chacun de ses niveaux, un bandeau continu de baies.



Élévation de la façade principale de la salle de gymnastique (s.d. circa mars 1938, AM TARASCON, Série W, Dossier Lycée Daudet, non coté).

Du collège municipal au lycée Daudet



Le portail d'entrée de l'ancien collège des Doctrinaires transformé en monument aux morts (1937, arch. : Henri Lyon, cl. EMJ, 2009).

En 1936, le bâtiment qui abritait l'ancien collège des Doctrinaires est démoli. La municipalité décide de récupérer le portail d'entrée de l'édifice afin de le remonter dans le jardin d'agrément du nouveau collège, face à l'entrée principale.

Le projet est dressé par Henri Lyon. Il consiste à transformer ce portail en un monument funéraire érigé à la mémoire des anciens élèves du collège morts pour la France. Sans remettre en cause le rôle joué par Henri Lyon, on peut légitimement se demander si ce projet n'a pas été initié par Gaston Castel qui, « gueule cassée » de la première guerre mondiale, n'aura de cesse, au travers notamment des nombreux monuments funéraires érigés pendant ses années d'exercice, de vouloir honorer et perpétuer la mémoire des soldats morts aux champs d'honneur.

Quoi qu'il en soit, en juillet 1937, un traité de gré à gré est passé entre la mairie de Tarascon et Eugène Audet, entrepreneur de monuments funéraires, afin de réaliser les travaux.

En 1938, un an après la mise en service du collège, une salle de gymnastique est construite dans la cour de récréation, le long de la clôture orientale. Conçue par Gaston Castel et Henri Lyon, elle s'intègre parfaitement au complexe existant.

Il s'agit d'une annexe de plan rectangulaire (25 mètres de long sur 12,25 mètres de large), composée d'une salle de gymnastique qui occupe les quatre cinquièmes de la surface, d'un vestiaire et d'un bloc sanitaire avec douches, lavabos et W.C. Sa façade se compose de cinq travées (4,70 mètres de large) délimitées par des pilastres (0,60 mètres). La travée centrale est occupée par un porche en légère saillie par lequel on accède à la salle. La porte d'entrée, en plein cintre, est flanquée de deux tambours de colonnes dans lesquels sont fixés deux étendards.

La composition de la façade rappelle celle du bâtiment principal : soubassement (ici en maçonnerie de moellons) ; bandeau de baies tripartites avec jambages maçonnés (ici en position haute) ; génoise ; corniche saillante ; polychromie. En outre, la salle est couverte au moyen d'une charpente métallique à laquelle sont suspendus les agrès. Depuis l'extérieur, la toiture est invisible : les architectes la dissimulent derrière un pignon maçonné qui imite les garde-corps du bâtiment principal, donnant ainsi l'illusion que la salle de gymnastique est, elle aussi, couverte par une toiture-terrasse.

Le collège de Tarascon est utilisé normalement jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes en 1942 qui réquisitionnent et occupent l'établissement, entraînant de nombreuses dégradations que l'architecte René Maron inventorie au sortir de la guerre.

Ces dégradations concernent principalement les revêtements muraux, l'étanchéité des terrasses, les carrelages et les installations sanitaires.

Des travaux de remise en état sommaire sont effectués par les services municipaux : remplacement des chaudières et construction d'un vestiaire en 1946 ; aménagement d'une salle d'éducation physique en 1947-1948 ; réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses entre 1950 et 1952. Le dossier de dommages de guerre du collège,

constitué par René Maron, est déposé au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme le 13 mars 1950. La municipalité de Tarascon se voit attribuer, par notification en date du 4 juin 1952, la somme de 3 453 973 francs (valeur 1952) pour remettre en état le bâtiment.

Par la suite, jusqu'à l'agrandissement de l'établissement par la construction d'une aile supplémentaire à la place du préau, le collège de Tarascon ne connaît que quelques transformations mineures : réparation du bitume de la cour du collège en 1953 ; réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses et travaux de peinture en 1957 ; création d'une salle de travaux pratiques en 1964.

Entre temps, en 1961, le collège municipal est devenu le lycée Alphonse Daudet. Il sera nationalisé en 1965.

SOURCES

Archives

-AM TARASCON, Délibérations du Conseil municipal du 2 février 1930, du 6 avril 1930, du 23 novembre 1930, du 3 avril 1932, du 17 avril 1932, du 29 mai 1932, du 26 juin 1932, du 29 janvier 1933, du 27 mai 1934, du 24 février 1935, du 30 juin 1935, du 29 août 1935, du 10 avril 1936, du 12 juillet 1936, du 8 novembre 1936, du 2 octobre 1937, du 28 décembre 1937, du 5 février 1941, du 5 octobre 1941, du 11 mai 1942, 2 août 1946, du 6 novembre 1947, du 22 décembre 1947, du 14 septembre 1948, du 11 mai 1950, du 15 juillet 1952, du 5 juin 1953, du 6 octobre 1953, du 17 juin 1955, du 18 janvier 1957, du 31 juillet 1957, du 27 mars 1959, du 10 février 1961, du 20 avril 1964, du 31 mai 1965.

-AM TARASCON, Série W, Dossier Salle de sports du collège, Dossier non coté.

-AD 13, Bâtiments communaux, 3 O 110/11.

-AD 13, Fonds Castel, 86 J 826.

Sources imprimées

-*Guide pittoresque du voyageur dans Tarascon*, Tarascon, David Serf imprimeur et papetier, 1855, p.32-p.33 ; réédition Nîmes, Editions Lacour, 1991.

Bibliographie

-RENARD Louis, *Tarascon*, Barbentane, Editions Equinoxe, 2002, p.88.

-VIGNAL Robert, *Histoire de Tarascon-sur-Rhône*, Marseille, Jeanne Laffitte, 1979, p.64.

-CHIAVASSA Isabelle (dir.), GASNAULT François (dir.), *Les Castel. Une agence d'architecture au XXe siècle*, Marseille, Parenthèses/Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 2009.

GASTON CASTEL

(1886-1971)

Gaston Castel (1886-1971) est un architecte Diplômé par le gouvernement (DPLG) actif de 1918 à 1971 en France, principalement en Provence et à Marseille où est installée son agence, mais aussi au Brésil.

Originaire de Pertuis (Vaucluse), fils et petits-fils de fontainiers et entrepreneurs en bâtiment, Gaston Castel (1886-1971) se destine très tôt à l'architecture. Après avoir été élève de l'école normale d'Aix-en-Provence et avoir validé la première partie du baccalauréat, il prépare, à partir de 1901, le concours d'entrée de la section architecture de l'Ecole Nationale et Spéciale des Beaux-arts de Paris (ENSBA) au sein de la classe d'architecture de l'Ecole des Beaux-arts de Marseille. Reçu en janvier 1906, il étudie successivement à l'Ecole régionale d'architecture de Marseille dont il est l'un des premiers élèves (atelier Eugène Sénès, de janvier à octobre 1906), puis à l'ENSBA de Paris (d'octobre 1906 à novembre 1917 avec une interruption pendant la guerre, atelier Louis Bernier) dont il est diplômé en 1917 au terme d'un brillant cursus. Malgré un nombre impressionnant de récompenses (plus de dix médailles et autant de prix), Gaston Castel n'obtient pas la distinction suprême – le Grand Prix de Rome – mais un second Grand Prix qui, s'il ne lui ouvre pas les portes de la villa Médicis, lui permet toutefois de prétendre à une carrière officielle. Il crée une première agence à Paris, l'agence des « Trois Arts » avec l'architecte Paul Tournon (1881-1964), le peintre François Carrera (né 1889) et le sculpteur Antoine Sartorio (1885-1888).

La première guerre mondiale bouscule irrémédiablement le destin de Gaston Castel, faisant du jeune homme une Gueule cassée. Mobilisé le 9 août 1914, après deux mois de passés sur le front, il est grièvement blessé au cours d'un assaut : le 26 septembre, il perd l'oreille et l'œil droits. D'abord captif en Bavière, Gaston Castel bénéficie en 1916 d'un échange de prisonniers qui permet son transfert à Montreux (Suisse) où il achève sa convalescence. Mettant toute son énergie « à la seule patrie des Arts », il initie « avec ses camarades professionnels, convalescents ou guéris » un spectaculaire projet de sanatorium des Alliés (1917, non réalisé).

De retour à la vie civile, Gaston Castel est nommé architecte adjoint du département des Bouches-du-Rhône le 1er mai 1918. Sous la direction de Louis Chauvet, architecte en chef du département, il mène quelques opérations (monument aux morts d'Aubagne, 1920) et travaille au plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement de la région marseillaise. Bientôt, il demande un congé sans solde de six mois à compter du 1er décembre 1920

afin de se rendre aux Etats-Unis pour étudier l'extension des ports américains. Finalement, il consacre cette disponibilité – qu'il prolonge – à un voyage au Brésil où, en collaboration avec son ami Antoine Sartorio, il réalise un monument célébrant l'indépendance du pays (Santos, 1921-1922).

En 1921, le concours lancé par la ville de Marseille pour la reconstruction de l'Opéra municipal (en collaboration avec Henri Ebrard et Georges Raymond, 1923-1924), qui avait été presque entièrement détruit par un incendie en 1919, ramène Gaston Castel à Marseille d'où il effectuera ensuite toute sa carrière.

Cumulant la fonction officielle d'architecte adjoint (1918-1926 avec une interruption entre 1920-1921 pendant son séjour au Brésil) puis d'architecte en chef (1926-1941) du département des Bouches-du-Rhône et celle, libérale, de patron d'une agence importante (1920-1971), Gaston Castel est un acteur incontournable de la scène architecturale régionale jusqu'à sa mort en 1971. Comme la majorité des architectes actifs pendant la première moitié du XXe siècle, il fait preuve d'un certain éclectisme dans sa démarche créatrice, se référant aussi bien à l'esthétique Beaux-arts dont il a été nourri pendant ses études, qu'aux styles régionaux, qu'à la vogue Art déco ou encore à l'esthétique plus radicale prônée par les architectes du Mouvement moderne.

Le statut d'architecte du département recouvre plusieurs missions (conseil, expertise, suivi administratif, etc.) dont la maîtrise d'œuvre d'édifices financés, en totalité ou partiellement, par le Conseil général. Entre 1918 et 1941, Gaston Castel conçoit ainsi en collaboration avec ses trois adjoints – Jean Rasonglès (1905-?), Henri Lyon (1885-?) et Ludovic Mistral (1889-?) – la plupart des nouveaux équipements du département qu'il s'agisse d'établissements de santé (asile départemental de retraite de Montolivet, Marseille, 1921-1942 ; orphelinat laïc de Saint-Joseph, Marseille, 1922-1939 ; sanatorium de l'Arbois, Aix-en-Provence, 1932-1935 ; centre d'hygiène mentale de la Timone, Marseille, 1931-1941), d'édifices de justice (annexe du Palais de Justice, Marseille, 1931-1933 ; prisons des Baumettes, Marseille, 1936-1940), d'établissements d'enseignement primaire et secondaire (groupe scolaire Paul Doumer, La Fare les Oliviers, 1930-1934 ; groupe scolaire de Saint-Martin-de-Crau, 1930-1938 ; école de filles de Berre, 1931-1932 ; école Dézarnaud, Berre, 1933-1937 ; groupe scolaire Jean Jaurès, Peynier, 1936-1938 ; école de garçons de Port-de-Bouc, 1937-1943 ; collège de garçons de Tarascon, 1935-1936 ; collège de jeunes filles Ampère, Arles, 1932-1933 ; Ecole des métiers Louis

Pasquet, Arles, 1927-1929 ; cité universitaire Benjamin Abram, Aix-en-Provence, 1931-1935), équipements sportifs (stade municipal d'Aubagne, 1919-1922 ; stade municipal de Berre, 1936-1937 ; arènes des Saintes-Maries-de-la Mer, 1932-1933) ou encore d'ouvrages d'art (pont de Cavaillon, 1932, détruit en 1944 ; entrées du tunnel du Rove, Marseille, 1925-1927).

Le titre d'architecte en chef du département favorise l'accès de Gaston Castel à la commande privée. Patron d'une agence importante occupant le rez-de-chaussée de son hôtel particulier de la rue Croix-de-Régner (1924), il élabore une œuvre conséquente, tant au point de vue quantitatif – 782 projets ont été recensés en 2009 lors de l'établissement du répertoire du fonds d'archives Castel par les Archives départementales des Bouches-du-Rhône – que qualitatif.

Il intervient dans le domaine du logement construisant immeubles et résidences mais aussi maisons individuelles (villa L'Eolienne, Marseille, 1929) et groupes de logements sociaux (une vingtaine de groupes HBM pendant l'Entre-deux-guerres puis des ensembles HLM pendant les années de croissance).

Gaston Castel participe à la reconstruction du Vieux-Port en tant qu'architecte chef de groupe et qu'architecte d'opération (Groupe II).

Il réalise des équipements industriels et commerciaux (Compagnie générale transatlantique, 1928-1929 ; Grand garage de la promenade des Anglais, Nice, 1926 ; Hôtel Arbois, Marseille, 1936-1942 ; Immeuble Air France, Marseille, 1949-1955 ; Hôtel Impérial, Bastia, 1949-1951) ainsi que des édifices administratifs (Hôtel de Douanes, Marseille, en collaboration avec Marius Dallest et Jean Rozan, 1929-1930 ; Cité administrative Saint-Charles, à partir de 1951 ; palais consulaire d'Ajaccio-Sartène, 1950-1959 ; nombreux bureaux de Poste et mairies dans les Bouches-du-Rhône).

Enfin, il dote Marseille et les villes environnantes de monuments commémoratifs (monument aux héros de l'armée d'Orient et des terres lointaines, Marseille, 1927 ; monument Pax, Marseille, 1936-1937 ; Mémorial de la Résistance, Ramatuelle, 1959).

L'intérêt de Gaston Castel pour les questions d'urbanisme se lit dans ses nombreuses contributions théoriques (*Marseille et l'Urbanisme*, 1932 ; *Marseille Métropole*, 1934) et projectives au développement de la cité phocéenne : aménagement des terrains de la Bourse (1924 à 1952) ; plan d'aménagement et d'extension de Marseille (en collaboration avec Jacques Gréber, 1933) ; aménagement du quai Rive-neuve (1933 à 1944) ; aménagement du quartier du Vieux-Port (1946 à 1959).

Enfin, parallèlement ses missions de praticien, Gaston Castel est chef d'atelier à l'Ecole régionale d'architecture de Marseille de 1922 à 1952, marquant ainsi par son enseignement plusieurs générations de praticiens locaux.

SOURCES

Archives

- AN AJ 52 417, Dossier de Gaston Castel dans la section architecture de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris.
- AN CAC 19771065 art. 51, Dossier de Gaston Castel auprès du Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.
- CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXe SIECLE, Divers dossiers : 075 lfa 1807/14, BAH-1-193245534, BAH-1-1933-46270, BAH-261927, BAH-3-1927-32756, BAH-3-1930-42230, 179 lfa 2/21, 179 lfa 2/22, 179 lfa 2/23, 179 lfa 2/24, 179 lfa 2/25, BEAUD-B-42-2PERAU-280, TOURN-E-25-2.
- AD 13 M 1 610, Dossier d'architecte départemental des Bouches-du-Rhône de Gaston Castel.
- AM MARSEILLE, 31 R 144, Fonds de l'école des Beaux-arts. Registre d'inscription des jeunes gens.

Bibliographie

- REIMBOLD Emmanuelle, Dossier de presse de présentation de l'ouvrage *Les Castel, une agence d'architecture au XXe siècle*, document non publié, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Marseille, 2010.
- CHIAVASSA Isabelle (dir.), GASNAULT François (dir.), *Les Castel. Une agence d'architecture au XXe siècle*, Marseille, Parenthèses/Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 2009.
- DROCOURT Daniel (dir.), *Gaston Castel, architecte marseillais*, Aix-en-Provence/Marseille, Edisud/Musées de Marseille, 1988.

NB : Ne sont pas indiquées présentement les nombreuses références de sources imprimées, notamment les articles écrits par Gaston Castel et ceux consacrés à ses réalisations, qui documentent son œuvre.

HENRI LYON (1885-?)

Henri Lyon (1885-?) est un architecte actif à Marseille et dans le département des Bouches-du-Rhône de 1919 à 1959.

Henri Lyon est né à Marseille le 22 décembre 1885. Il étudie l'architecture au sein de l'Ecole régionale d'architecture de Marseille (atelier d'Eugène Sénès) dont il sort lauréat.

La première guerre mondiale retarde l'entrée dans la vie active d'Henri Lyon qui est mobilisé au 22ème Colonial (1914-1917 avec une interruption de juillet 1916 à 1917) avant d'être réformé avec autorisation de porter l'Insigne.

Henri Lyon intègre le service Architecture du département le 30 mai 1919, sans concours, en tant que dessinateur. Il y effectue une grande partie de sa carrière jusqu'au démantèlement du service, gravissant tous les échelons jusqu'à devenir Architecte en chef en 1942. En novembre 1919, il est nommé Architecte en chef adjoint, pour pallier l'absence du titulaire du poste, Gaston Castel (1886-1971) qui a demandé un congé sans solde afin de se rendre aux Etats-Unis pour étudier l'extension des ports américains (disponibilité qu'il consacra finalement à un séjour au Brésil). En 1926, du statut d'Architecte-métreur, Henri Lyon accède à celui d'Architecte-vérificateur. En 1930, il est nommé Architecte principal du département, chef de la division des bâtiments neufs. Le 31 mars 1941, Gaston Castel ayant été évincé, Henri Lyon est chargé de ses attributions avant d'être officiellement nommé Architecte en chef le 28 février 1942.

En près de vingt-cinq ans de rattachement au service Architecture du département des Bouches-du-Rhône, en collaboration avec Gaston Castel, Henri Lyon travaille à des projets divers : Pavillon pour bains populaires

(Aix-en-Provence, 1922) ; foyer-rural et maritime, mairie-poissonnerie et arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer (respectivement 1930-1933, 1931-1932 et 1932-1933, en collaboration avec Jean Rasonglès) ; asile des vieillards la Tour Blanche (avant 1932, Marseille) ; collège municipal de Tarascon (actuel Lycée Alphonse Daudet, 1935-1936) ; stade municipal d'Aubagne (1936-1947, en collaboration avec Jean Rasonglès et François Bart).

Au sein du service, à partir de 1930, Henri Lyon mène également des projets seul, en témoigne le bureau de Poste de Peyrolles-en-Provence (1930-1932).

Patenté depuis 1924, Henri Lyon exerce également en tant qu'architecte libéral. Son agence personnelle est installée à Marseille, dans le quartier de Saint-Barnabé. A la demande d'une clientèle privée, il réalise surtout des villas à Marseille et à Nice mais aussi des infrastructures industrielles (huilerie Lazzatti, Marseille) et commerciale (Casino-Palace Eldorado, Nice, en collaboration avec Gaston Castel).

Henri Lyon cesse toute activité professionnelle en 1959.

SOURCES

Archives

- AD 13 M 1 476, Préfecture, Dossier personnel d'Henri Lyon.
- AD 13 M 1 610, Préfecture, Dossier personnel de Gaston Castel.
- AD 13 4 N 324, Préfecture, Service architecture du département, Fonctionnement.
- AD 13 3 T 119/5 : L'œuvre du Conseil général des Bouches-du-Rhône (documentation réunie en 1932).
- AD 13 86 J, Fonds Castel.

Bibliographie

- MARANTZ Eléonore, *Arles-Tarascon, Etude d'inventaire de la production architecturale et urbaine (1900-1980)*, Aix-en-Provence, DRAC PACA, 2008-2010.
- CHIAVASSA Isabelle (dir.), GASNAULT François (dir.), *Les Castel. Une agence d'architecture au XXe siècle*, Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône/Parentèses, 2009.

Sources imprimées

- ANONYME, « L'œuvre des architectes marseillais : Gaston Castel et Henri Lyon », *Sud Magazine*, n°83, 5ème année, 1er-16 juillet 1932, p.28-p.29, p.54-p.55.



Vue aérienne (CRIGE PACA, IGN, 2003).



Vues générales et détail (cl. EMJ, 2009).

LISTE DES DOSSIERS

- Dossier 1 : Lycée Daudet
- Dossier 2 : Reconstruction du centre-ville
- Dossier 3 : Ecole Jules Ferry
- Dossier 4 : Hôtel des Postes
- Dossier 5 : Groupe HLM Chateau Gaillard et Cité Pierre Curie
- Dossier 6 : Panoramique
- Dossier 7 : Résidence Souspiron
- Dossier 8 : Hôpital
- Dossier 9 : Groupe scolaire Souspiron
- Dossier 10 : Résidence Mireio
- Dossier 11 : Opération Célibataires - Margarido

